

Le gouvernement a proposé de créer 400 000 places dans les garderies du pays. Cependant, il y a environ 2,5 millions d'enfants qui requièrent des soins de garde à l'enfance. Voilà le premier échec du gouvernement.

[Traduction]

A la fin des sept ans, les subventions de fonctionnement aux garderies représenteront 1,85 \$ par jour et par enfant. Cela signifie que les normes de qualité seront abaissées et que les salaires des moniteurs demeureront à des taux qui frôlent l'exploitation. Ces misérables fonds seront encore dilués par les profits que voudront réaliser les chaînes de garderies à but lucratif. Deuxième échec, la qualité.

Enfin, le détournement de fonds sous forme de déductions d'impôt régressives empêchera de nombreuses familles à faible revenu de bénéficier d'une aide gouvernementale. Les principales victimes seront les mères seules travaillant comme serveuses, commis de bureau et vendeuses. Troisième échec, l'accessibilité.

Après des études qui ont coûté des millions de dollars, après trois ans d'attente, après les promesses solennelles du premier ministre (M. Mulroney), les familles canadiennes ont droit à une politique nationale de la garde des enfants. Il est tragique qu'elles n'aient obtenu que des poussières.

* * *

[Français]

LE DÉSARMEMENT

LA PAIX—LA POSITION DES JEUNES

Mme Gabrielle Bertrand (Brome—Missisquoi): Monsieur le Président, à Washington aujourd'hui s'ouvre un sommet historique, un sommet sur le désarmement entre les chefs des deux grandes puissances, les États-Unis et l'URSS. Je profite de cette occasion pour dire et rappeler à mes collègues que les jeunes Canadiens et Canadiennes sont très sensibles aux problèmes qu'engendrent les guerres et la violence dans le monde.

Le 30 octobre dernier, à l'occasion de la Journée internationale de la paix, j'étais invitée dans deux écoles de ma circonscription, l'école Saint-Édouard, de Knowlton, et la Polyvalente Jean-Jacques-Bertrand, de Farnham, pour écouter ces jeunes et répondre à leurs questions.

On m'a parlé de désarmement, d'armes nucléaires, de tout ce qui a trait à la violence, qu'il s'agisse de jouets que l'on retrouve sur le marché ou d'émissions télévisées.

Monsieur le Président, dans ce monde confronté à la guerre, à la famine et à la violence, il est important de souligner l'initiative de ces jeunes étudiants qui ont voulu sensibiliser leurs aînés et les élus au grand thème de la paix. Ma réponse à leurs préoccupations a été d'essayer de les convaincre que la paix ne prévaut que là où règne la liberté et qu'à ce titre notre pays, le Canada, est un exemple pour le monde entier.

Article 21 du Règlement

• (1405)

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—
LA POSITION DE GROUPES AGRICOLES

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, l'opposition contre l'accord de libre-échange monte parmi les groupes agricoles du Canada. Les producteurs de fruits et légumes et les viticulteurs de la Colombie-Britannique s'y opposent, de même que la majorité des délégués au Syndicat du blé de la Saskatchewan, la Fédération ontarienne de l'agriculture, de nombreux producteurs agricoles des Maritimes ainsi que l'UPA du Québec. Les représentants de l'UPA sont même allés plus loin, accusant le ministre d'État à l'Agriculture de leur mentir au sujet de l'accord.

Le gouvernement du Québec a exigé du gouvernement fédéral de faire ajouter dans l'accord l'article XI du GATT, qui prévoit l'inscription, sur la liste de contrôle des importations, des denrées agricoles soumises à un régime de gestion de l'offre ou à un office de commercialisation.

Les producteurs laitiers du Canada exigent également que les produits tels que la crème glacée et le yaourt soient inscrits sur cette liste avant la signature de l'accord le 2 janvier 1988. J'exhorte le gouvernement à prendre au moins ces deux mesures avant la conclusion de l'accord.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—
L'ÉLIMINATION DES DROITS DE DOUANE

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, l'accord de libre-échange conclu avec les États-Unis est un arrangement commercial prévoyant l'élimination progressive des droits de douane imposés à la frontière. Sa mise en vigueur signifiera que les Canadiens n'auront plus à payer les droits qui sont actuellement versés sur les aliments, les marchandises et les machines importées des États-Unis. Ils en profiteront donc et économiseront ainsi beaucoup d'argent tous les mois.

Néo-démocrates et libéraux le savent, mais, au lieu de le dire, ils cherchent à tromper les gens qui vont en bénéficier en prétendant que le Canada perdra sa souveraineté. Il faut s'arrêter un moment et réfléchir. Comment un accord commercial peut-il entraîner la perte de notre souveraineté? Si vous achetez un sac de pommes de terres à votre voisin, lui accordez-vous, par le même fait, le droit de mener votre ménage? Bien sûr que non, les Américains ne mèneront rien du tout au Canada après la signature de l'accord.

Mais le NPD et les libéraux continuent à clamer que notre souveraineté est en jeu. «Nous vendons le Canada», disent les uns. «Nous perdrons des emplois», soutiennent les autres. Pour ma part, je nie ces allégations et mets au défi les «alligators»!